

Descriptif de fonction Fédération Suisse de Rugby (FSR)

1. Désignation de la fonction/ Définition

DTN : Chef de section sport de loisir, Membre de l'Executive Board (ExB).

30 % de poste de travail

Section sport de loisir :

La section sport de loisir sert au développement du Rugby en Suisse, en particulier sur niveau des Régions, Clubs (associations) et Ecoles de Rugby. Cela est fait, principalement, parmi le développement et l'évolution permanente des relatives compétitions, de la formation des entraîneurs et arbitres et parmi le soutien des Régions, Clubs et Ecoles de Rugby, en particulier dans la création des structures aptes et dans la création d'infrastructures de Rugby.

2. Subordination

Le DTN Chef de section sport de loisir est subordonné au CEO.

3. Suppléance

- Remplace le chef de section relève et sport d'élite.
- Est remplacé par le chef de section relève et sport d'élite.

4. Tâches principales, objectifs liés à la fonction

- Responsable de la conduite et la coordination de la section sport de loisir et de la réalisation de ses buts.
- Planifie et conduit les activités, les prestations et les projets dans la section sport de loisir et contrôle et soutient la réalisation des tâches à niveau professionnel et dans les délais prévus.
- Conduite conséquente des comités de pilotage à lui attribués pour collaboration, comme p.e. comité de pilotage des « Ecoles de Rugby », comité de pilotage des « Jeunes », Comité de pilotage « compétitions », Comité de pilotage « formation », au travers du responsable J+S, comme au travers des DTR (Directeurs Techniques Régionales). Si nécessaire, il implique les Présidents des Clubs ou les Coaches des Clubs dans la planification.
- Planifie, gère et contrôle le budget attribué à sa section.
- Responsable pour l'application de la charte éthique du Sport dans la section Sport de loisir.
- Implémente les directives de l'IRB, de la FIRA/AER et de Swiss Olympic en matière du sport dans sa section.
- Coordonne la planification du personnel et des successeurs.

5. Tâches et compétences exécutives

5.1 Compétences de conduite

- Il conduit en particulier les comités de pilotage mentionnés de suivi et élabore avec eux les propositions de développement des compétitions. Si nécessaire, il demande le changement des règlements. Dans ce cas, sont à présenter au BoD les brouillons élaborés et discutés dans les comités au plus tard jusqu'au 30 avril de l'an courant:
 - Comité de pilotage „Compétitions“ (Championnat séniors, féminine, Seven's, Coupes)
 - Comité de pilotage « Jeunes »
 - Comité de pilotage « Ecoles de Rugby »
 - Comité de pilotage « Formation » (en particulier formation des entraîneurs/éducateurs et des arbitres)
- Il planifie et conduit notamment les projets suivants :
 - Création et implémentation/développement du Championnat U18 et U16
 - Augmentation du nombre des joueurs licenciés (en particulier, introduction et implémentation du programme IRB « get into Rugby »)
 - Introduction de Rugby comme sport dans les écoles
 - New Rugby/ Growth Area (Vétérans, entreprises, Beach Rugby, Touch Rugby, Tag rugby, Snow Rugby, etc.)
 - Infrastructure de Rugby Suisse
- Il planifie et conduit, après accord avec le CEO ou sur disposition du BoD, chaque autre projet pour le développement et la promotion du Rugby en Suisse

5.2 Compétences financières

- Dans le cadre de ses attributions et du budget alloué par l'AD, compétences financières illimitées.

5.3 Pouvoirs de signature

- Signature individuelle pour les documents ne contenant pas d'engagements pour la FSR.
- Signature collective avec un membre du BoD pour les actes de pertinence juridique.
- Toutes les commandes de matériel et les réservations d'hébergement et nourriture doivent impérativement se faire au travers la personne responsable du secrétariat général.

6. Participation aux réunions et assemblées

- Participe à l'AD, à la conférence des fédérations régionales et séance du comité central.
- Participe, selon sa propre appréciation, aux séances et réunions de sa section.

7. Information

- Dispose d'un droit d'information spécifique aux enjeux de sa section auprès du président, du BoD et des commissions.
- Est soumis à un devoir d'information global et adéquat envers le BoD, l'AD et les organes de contrôle pour sa section.

8. Représentations, relations publiques

- Représente la FSR dans les domaines spécifiques à sa section en accord avec le BoD.
- Entretient des relations avec les partenaires prépondérants de la FSR.

9. Descriptif du titulaire de la fonction

- Personne intègre, considérée et orientée sport avec excellente capacité d'intégration et de concordance.
- Pas de poste de dirigeant dans un club/ association de Rugby ou Ecole de Rugby.
- Expérience éprouvée dans le domaine des sections.
- Expérience de conduite et d'organisation.
- Capacités accentuées de communication et négociation
- Capacité de planification, gestion et contrôle de budget.
- Personne disponible et prête à consacrer le temps nécessaire à la réalisation de ses tâches.
- Est à pleine disposition pour le pourcentage de poste de travail défini.
- Tient un bon esprit d'équipe.
- Bonnes connaissances linguistiques en français et en allemand ou en Anglais, si possible aussi en Italien.

Candidatures :

S'il vous plaît envoyez votre dossier de candidature complet à ceo@suisserugby.com.

Dernier délai : le 15 juillet, 2014.